



Moniteur belge

Copie à publier aux annexes au

après dépôt de l'acte au greffe

 Réservé  
au  
Moniteur  
belge


\*26080387\*



Original déposé le

11 JUIN 2026

Greffe

 au greffe du tribunal  
de l'entreprise de Liège division Namur

N° d'entreprise : 0474682267

Nom

(en entier) :

(en abrégé) :

PharmaFun

Forme légale : ASBL

Adresse complète du siège : Rue de Bruxelles 61 5000 Namur

Objet de l'acte :
**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE  
DE L'ASBL PharmaFUN (BCE : 0474682267)**

Date : 09 JUIN 2026

Lieu : RUE DE BRUXELLES 61 5000 NAMUR

**1. Présence**

Sont présents les membres du conseil d'administration :

- DUMONT Valentin
- VOUE Pauline
- MAZY Olivier
- BURGRAFF Jeanne
- DOUXFILS Jonathan

Les membres présents constatent que le quorum requis par les statuts est atteint.  
L'assemblée peut valablement délibérer.

**2. Constitution du bureau**

L'assemblée désigne comme :

- Présidents : DUMONT Valentin et VOUE Pauline
- Secrétaire : BURGRAFF Jeanne
- 1. Trésorier: MAZY Olivier

**3. Ordre du jour**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

- Décision de dissolution volontaire de l'ASBL
  - Nomination d'un liquidateur
  - Décharge aux administrateurs
  - Clôture de la liquidation
  - Affectation de l'actif net
- 

## **4. Résolutions**

### **4.1 Dissolution volontaire / Changement du conseil d'administration**

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité de dissoudre volontairement l'ASBL.

---

### **4.2 Nomination du liquidateur**

L'Assemblée nomme comme liquidateur :

**Unamur - département de pharmacie**

Le liquidateur déclare accepter sa mission.

---

### **4.3 Déclaration relative à la liquidation**

L'Assemblée constate que :

- (1) L'ASBL n'a pas de dettes (ou que toutes les dettes ont été apurées)
- (2) Aucun passif ne subsiste
- (3) Tous les membres sont d'accord pour procéder à une liquidation en un seul acte

En conséquence, la liquidation est clôturée immédiatement.

---

### **4.4 Décharge**

Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat, à savoir :

- Monsieur DUMONT Valentin
- Madame VOUE Pauline
- Monsieur MAZY Olivier
- Madame BURGRAFF Jeanne
- Monsieur DOUXFILS Jonathan

Décharge est également accordée au liquidateur.

Décharge des membres effectifs, à savoir :

- Madame BENOYE Noriane
- Madame DARDENNE Jeanne
- Madame DEHAYE Emilie
- Madame DEVREUX Eléonore
- Madame DEWEZ Eve
- Madame DIELIS Victoire
- Monsieur FLORKIN Baptiste
- Monsieur HABRAN Baptiste
- Monsieur NAERT Alexandre
- Madame PLATTEEUW Chloé
- Monsieur PULA Medar
- Madame SIMON Camille

---

#### **4.5 Affectation de l'actif net**

L'actif net éventuel est affecté à :

**Unamur - département de pharmacie (Compte CPO 4070642 Narilis/nth pharma/136)  
- versement sur le BE92 3500 0000 0123**

---

#### **5. Clôture**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

---

Fait à Namur, le 09 juin 2026

---

Signatures :

Les Présidents :

Voué Pauline